

Hadopi 3ème essai ou le retour des entêtés

Le projet de loi Hadopi 2 a été voté au Sénat mercredi 8 juillet. Les sénateurs ont ainsi ouvert la porte à la surveillance généralisée de nos mels, la mise ne place d'une police privée au sein de l'Hadopi, la mise en place d'une double peine....

Le 21 juillet ce sera au tour des députés de débattre de ce texte néfaste.